



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

Rapport du maire pour l'année financière 2013

L'année financière 2013 s'est terminée avec un surplus de 42 227,00 \$ pour un solde de fonds accumulés de l'ordre de 366 308,00 \$. À ce montant, il faut ajouter un fonds réservé d'un montant de 26 550,00 \$ représentant les redevances sur l'exploitation des carrières et sablières pour les substances transitant dans notre municipalité, fonds qui est réservé pour la réfection des routes affectées. Un montant de 32 000 00 \$ avait déjà été affecté à deux projets précis :

- 12 000,00 \$ « St-Fabien-de-Panet se démarque définitivement »
- 20 000,00 \$ « Ascenseur bibliothèque »

pour un surplus affecté de l'ordre de 424 858,00 \$ (toutes parts confondues).

Nous devons aussi affecter une partie du surplus à la formation de nouveaux pompiers pour assurer la relève du service des incendies et la sécurité de la population, un montant de 20 000,00 \$.

Les projets majeurs, prévus ultérieurement ont été finalisés, c'est-à-dire l'aménagement Parc de la Reconnaissance (pointe de la route 283 vers St-Just), l'achat et l'installation de nouveaux luminaires au Parc de la Famille (arrière de l'église). St-Fabien-de-Panet continue toujours à se démarquer.

Les droits de mutation, comme mentionnés l'an dernier, ont fait un bon sur nos prévisions passant ainsi de 4 000,00 \$ à 8 400,74 \$.

Conformément à l'article 955 du code municipal, nous devons vous faire part des contrats en cours (factures de plus de 25 000,00 \$ et de plus de 2 000,00 \$ avec un total de plus de 25 000,00 \$). Dans notre cas, nous sommes liés à peu de fournisseurs.

Le contrat d'entretien des chemins d'hiver auprès de la compagnie 9010-3250 Québec Inc. représente un montant annuel de 57 947,40 \$ \$ (taxes incluses) (Janvier-Février-Mars).

La cueillette des déchets et du recyclage ainsi que le transport de ceux-ci auprès de la compagnie 9169-3598 Québec Inc. représentent, quant à eux, un montant de :

- Cueillette : 2 491,13 \$ (taxes incluses) par mois, pour un montant annuel de 29 893,56 \$;
- Transport des déchets 517,39 \$ (taxes incluses) par voyage.
- Transport du recyclage 344,93 \$ (taxes incluses) par voyage.

Un regroupement est fait avec les municipalités avoisinantes pour maximiser les coûts de transport auxquels doivent être ajoutés les frais de disposition des déchets et du recyclage (nos déchets sont transportés et transbordés à L'Islet pour être par la suite acheminés à Saint-Étienne-des-Grès et pour le recyclage, la disposition est faite à Montmagny).

Les tables et les chaises du centre communautaire ont été achetées chez Bureautique Côte-Sud à Montmagny. Le total des achats s'élève à 25 439,65 \$ (taxes incluses), ce montant inclus la papeterie et le coût de location du photocopieur.

La fourniture de MG-20 (gravier) pour les rangs auprès de la compagnie Carrière Panet, un montant de 30 186.30 \$ (montant avec taxes).

Les salaires du maire et des élus ne changent pas, toujours les plus bas en vertu de la loi et indexation, année après année.

Maire

- Salaire annuel du maire 4 642,82 \$
- Allocation non imposable 2 321,40 \$

Conseillers (ères)

- Salaire annuel d'un conseiller 1 547,22 \$
- Allocation non imposable 773,70 \$

L'année 2014, une année de consultation et d'actions

Tel qu'annoncé l'an dernier, nous avons organisés et tenue une grande consultation publique le 22 février dernier avec la collaboration de notre directrice générale, deux organisatrices communautaires du CSSS, deux agents de développement rural du CLD et moi-même. Plus de 100 personnes étaient présentes, de plus, 38 jeunes de notre village qui fréquentent l'école secondaire de St-Paul ont complétés un sondage et finalement un vidéo a été produit par les jeunes de l'école primaire.

Tout le monde a eu la chance de s'exprimer sur le développement futur de notre village et sur les actions à poser. Tous les résultats de cette grande consultation sont disponibles sur le site internet de la municipalité (les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur peuvent contacter la municipalité pour obtenir une copie papier).

En mai dernier, nous avons convoqués à nouveau la population pour présenter le résultat de la consultation et former des comités de suivi, par la suite un plan d'actions a été mis en place à partir des priorités identifiées. Vos élus municipaux ont acceptés à l'unanimité ce plan d'actions à la séance du mois d'octobre dernier. En voici quelques exemples :

- Maintenir les services de santé au CLSC de St-Fabien;
- Développer plus d'activités pour les jeunes et les plus âgées (gym, soirée, festival etc...);
- Travailler à augmenter la population afin de maintenir le taux de taxation le plus bas de la région (campagne publicitaire, ambassadeurs, projets résidentiels novateurs etc...);
- Rendre notre village plus sécuritaire;
- Favoriser les saines habitudes de vie (gym, corridors actifs, vie active etc...).

Toutes ces démarches peuvent vous sembler longues et ardues mais dites-vous bien que tout seul on va plus vite mais que plus nombreux ont va plus loin. En février prochain, toute la population sera invitée au dévoilement des actions déjà entreprises et à venir et aura la chance de donner son opinion à nouveau. On compte sur votre présence, surveillez la publicité.

Les faits marquants au cours de l'année qui s'achève sont :

- Rénovation et modernisation du centre communautaire avec l'achat de tables rondes, chaises, nouveau système de son, etc...
- Confirmation d'un montant de 652 952,00 \$ provenant de la taxe d'assise pour les 5 prochaines années. Pour recevoir ce montant la municipalité doit investir 139 580,00 \$. L'aide financière est assortie de quelques restrictions, tel que, priorisation de l'eau potable, des eaux usées et par la suite des routes etc... Pour être en mesure de présenter une programmation adéquate, nous devons obtenir un rapport d'ingénieur, rapport obligatoire (plan d'intervention), ce rapport se veut une analyse complète de nos infrastructures;
- Confirmation d'un montant d'environ 20 000,00 \$ annuel pour les 10 prochaines années du pacte rural pour mener à terme les actions de la consultation;
- L'entretien des chemins d'hiver a nécessité deux appels d'offres puisqu'aucune soumission n'a été présentée au premier processus; pour la saison 2014-2015, on parle d'un montant de 118 320,90 \$ (montant avant taxes) comparativement à 84 000,00 \$ (montant avant taxes) pour la saison 2013-2014. Une augmentation de 34 320,00 \$ par saison soit 40,85% d'augmentation, le nouvel entrepreneur : 9140-3683 Québec Inc. (Transport Denis Montminy);
- Le gouvernement provincial a réduit le retour de la TVQ de 100 % à 62.8 %, un autre coup dur à avaler;
- Dépôt du rôle triennal d'évaluation (2015-2016-2017), la valeur des lots à bois monte considérablement (c'est payant d'investir à St-Fabien). Par contre, la valeur de plusieurs maisons baisse quoique plusieurs de ces propriétaires se verront subir probablement une diminution de taxes, pour l'économie de notre municipalité ce n'est pas une bonne nouvelle, il faudra travailler là-dessus au cours des prochaines années;
- Acquisition d'une structure métallique représentant le travail ardu de nos bâtisseurs, œuvre qui sera bientôt installée à l'entrée du village. St-Fabien-de-Panet continue toujours à se démarquer ;
- Enfin, votre municipalité collabore financièrement en partenariat avec le CSSS Montmagny-l'Islet à l'aménagement d'un appartement pour accueillir un nouveau médecin de Montréal. En plus, de partager la garde médicale 24/7 au CLSC, celle-ci offrira ses services 4 jours de plus par mois avec comme priorité nos résidents des Habitations Panet et la Villa des Sages de St-Just.

L'année 2015, après les consultations, passons à l'action

Avec un plan d'actions ambitieux, résultant des consultations citoyennes de février et mai 2014, vos élus municipaux auront en plus de veiller à la bonne gestion de votre municipalité à mettre en marche avec ses citoyens des projets. En voici quelques-uns :

- Donner suite au rapport de l'ingénieur (plan d'intervention) pour l'utilisation du montant de 652 952,00 \$ de la taxe d'accise + notre participation municipale pour les 5 prochaines années. Par exemple, offrir à nos citoyens du pied de la côte, (s'ils le veulent bien sûr), d'avoir accès au réseau d'eau potable et des eaux usées;

- Se doter d'un plan de communication efficace supporté par un groupe d'ambassadeurs afin d'augmenter la population;
- Regarder la possibilité d'aménager un camping municipal;
- Aménager des corridors actifs, abreuvoirs et gazebo (subvention PIQM-MADA);
- Organiser, en partenariat avec les organismes communautaires, plus d'activités;
- Travailler conjointement avec la municipalité du Lac Frontière sur des projets résidentiels novateurs pour nos futurs résidents (manque de logements pour nos aînés et familles);
- Rencontrer la population pour présenter toutes les actions faites et celles à venir;
- Reconnaître le travail de tous les bénévoles de notre municipalité qui participent d'une manière ou l'autre au développement de notre communauté;
- Continuer par soucis de transparence à présenter les séances du conseil télévisées et ensuite sur « youtube » et améliorer sans cesse notre site web;
- Au niveau de la sécurité, augmenter l'éclairage de la rue principale ouest jusqu'au terrain de jeux où circule nos jeunes avec des ampoules « led » de nouvelle génération et plus économique en énergie.

Au nom de tous les élus municipaux et du personnel nous vous souhaitons un beau temps des fêtes et on compte sur vous lors de la rencontre de la population en février 2015



Claude Doyon
Maire